

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Atlas de la Biodiversité Intercommunale de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Lancement officiel au Bois de Plédran - Lundi 23 octobre 2023

Saint-Brieuc Armor Agglomération lance officiellement la réalisation de son Atlas de la Biodiversité Intercommunale ce lundi 23 octobre, à l'occasion d'une sortie de prospection de la salamandre dans le bois de Plédran, en présence des élus, référents communaux et financeurs du projet.

1. Un Atlas de la Biodiversité Intercommunale, c'est quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) est un **inventaire des milieux et des espèces** présents sur un territoire donné. Impliquant de nombreux acteurs locaux (élus, citoyens, associations, etc.), la réalisation de cet inventaire permet de **cartographier et d'identifier les enjeux en matière de biodiversité, à l'échelle du territoire.**

Composé d'inventaires naturalistes de terrain, de cartographies, de publications et rapports publics... L'ABI est plus qu'un simple inventaire. C'est un **outil d'information et d'aide à la décision** pour les collectivités pour faciliter **l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs stratégies et projets d'aménagement.**

2. Premier exemple concret : la salamandre !

Le **lundi 23 octobre**, afin de lancer officiellement l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, Saint-Brieuc Armor Agglomération, accompagné de VivArmor Nature, de référents communaux et des financeurs, organise une **sortie pédagogique à la recherche de la Salamandre tachetée, dans le bois de Plédran.** Cet amphibien est particulièrement emblématique du territoire mais il fait aussi l'objet d'une tendance à la diminution de ses populations. Cette prospection en pleine nature permet donc :

- de parler de **l'espèce**, de son écologie, d'appréhender la mise en œuvre de l'ABI ;
- d'échanger sur **l'Atlas de la Biodiversité Communale qui vient de s'achever sur Plédran** et dont les données alimenteront celles de l'ABI et dont la commune est partie prenante ;

*Enfin que cette sortie s'inscrit aussi dans le cadre de l'opération « **La Nuit des Dragons** » soutenue par Vivarmor Nature (comptage du nombre de salamandres rencontrées pendant 30 mn, dans un lieu propice à sa présence).*



La salamandre tachetée *Salamandra atra* (Linnaeus, 1758) est un amphibien de l'ordre des urodèles (pourvu d'une queue). D'une longueur allant jusqu'à 20 cm, la salamandre se reconnaît facilement à sa queue à section arrondie et à son corps boudiné noir plus ou moins taché de jaune. Elle est présente sur l'ensemble de la région Bretagne et demeure intégralement protégée par la loi, au même titre que tous les autres amphibiens.

Reconnaître les amphibiens de Bretagne : <https://www.calameo.com/erb/read/00529485256394de3dfa8>
(source = Guide de reconnaissance des Amphibiens, Eau & Rivières de Bretagne)

3. Un outil participatif et pédagogique au service d'un territoire

L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale permettra à Saint-Brieuc Armor Agglomération, de mieux connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel. **Mais l'ABI constitue avant tout un véritable outil participatif et pédagogique.** Il associe les communes, les habitants, les associations locales et plusieurs partenaires scientifiques coordonnés par VivArmor Nature, qui copilotera ce projet. Au-delà d'un inventaire du vivant et d'une cartographie des milieux, cet atlas permettra d'identifier les enjeux prioritaires de conservation du territoire, afin qu'ils soient partagés par tous, et intégrés dans les politiques publiques et les projets d'aménagements de l'agglomération. Il aura la particularité d'intégrer une **trame noire**, ces corridors sans éclairage artificiel nocturne, cruciaux notamment pour certains oiseaux et insectes de nuit. **Cette trame noire constituera la spécificité de l'ABI de Saint-Brieuc Armor Agglomération.** Le but est de diminuer la pollution lumineuse et d'arriver à terme à une gestion différenciée de l'éclairage, en lien avec les documents d'urbanisme, sur l'ensemble du territoire. Une étude dédiée sera menée en parallèle de celle de VivArmor Nature. Elle viendra donc compléter la trame verte et bleue, aussi produite dans le cadre de l'atlas, qui identifiera pour sa part les continuités écologiques permettant aux espèces terrestres et aquatiques de circuler et d'interagir.

- **Connaître** la richesse de la biodiversité locale, les milieux fragilisés, menacés, à protéger ou à préserver et les porter à connaissance des acteurs du territoire.
- **Découvrir et faire découvrir** les enjeux environnementaux du territoire et proposer des actions de préservation basées sur les solutions fondées sur la nature.
- **Valoriser** l'écologie, la ruralité du bassin, le tourisme vert.
- **Sensibiliser** l'ensemble des acteurs du territoire, la population, les élus.
- **Intégrer** la biodiversité aux politiques d'aménagement du territoire et à chacun des projets.

4. Un cheminement en 5 étapes

5 phases : l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale est découpé en 5 phases de réalisation :

1. Pré-diagnostic du territoire
2. Analyse structurelle du territoire (inventaires)
3. Analyse fonctionnelle du territoire (*Trame Verte et Bleue de l'agglomération*)
4. Synthèse et plan d'actions de l'agglomération
5. Information et sensibilisation (*en parallèle de toutes les autres phases*)

32 communes : toutes les communes de l'agglomération sont associées et parties prenantes de ce projet.

2 ans : le temps que mettra l'Atlas de Biodiversité Intercommunale pour se réaliser.

30 juin 2025 : date de la fin du projet, pour laquelle tous les rendus devront être disponibles.

5. Un projet subventionné

Le projet d'Atlas de la Biodiversité Intercommunale est financé à hauteur de 80 % :

- La Région Bretagne via le fonds européen FEDER à hauteur de 60 %,
- Le Contrat Nature à hauteur de 10 %,
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB) à hauteur de 10%.

Ce subventionnement a notamment permis la création d'un poste de 'Chargé de mission ABI' dédié à ce projet au sein de la Direction Transition Écologique de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Nathan Lenestour sera l'interlocuteur unique des communes dans le cadre du projet et fera le lien entre elles et le prestataire.

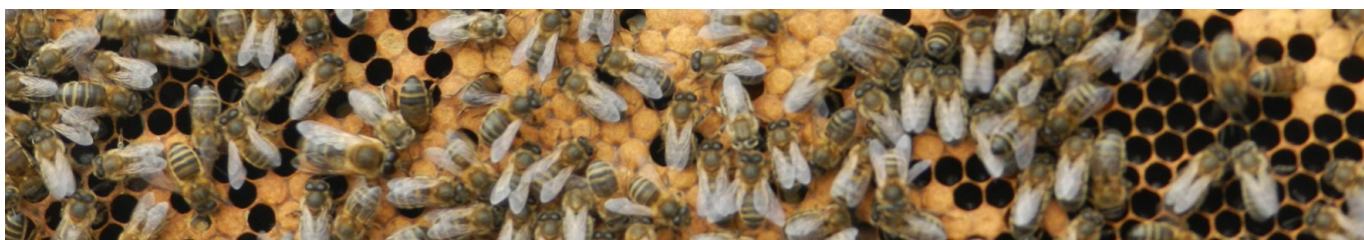
6. La biodiversité : pilier de la vie humaine

La biodiversité rend des services indispensables à la vie humaine. Pollinisation de nos cultures, approvisionnement en nourriture, mais aussi en énergie et matériaux, régulation de la qualité de l'air, de l'eau... La biodiversité constitue le socle de processus élémentaires essentiels non seulement au maintien de la vie sur Terre mais aussi au développement de nos activités économiques à l'échelle mondiale et locale (pêche agriculture, tourisme, etc.). Elle est aussi une source formidable de bien-être (nature, loisirs...).

Pourtant la biodiversité mondiale connaît aujourd'hui une extinction de masse singulière de par son ampleur, sa rapidité et sa cause, fruit des activités d'une seule espèce : l'Homme.

Notre territoire n'échappe pas à ce constat puisqu'en l'état des connaissances, **20,9 % des espèces évaluées et au statut connu sont clairement menacées de disparition à court terme en Bretagne** et 8,7 % sont quasi menacées (*source : Observatoire de l'Environnement en Bretagne, 2019*).

Sauvegarder et restaurer notre biodiversité en favorisant la naturalité et la connectivité des écosystèmes apparaît donc crucial. Nos actions sont déterminantes si l'on souhaite maintenir l'état de notre faune et notre flore, ses fonctions, la production des biens et services écologiques nécessaires à nos sociétés. La biodiversité constitue aussi un des **leviers pour lutter et s'adapter au changement climatique**.



7. Plus d'infos : Saint-Brieuc Armor Agglomération

Direction de la Transition écologique / Pôle biodiversité / 02 96 77 60 10

Contact presse : Saint-Brieuc Armor Agglomération – Direction communication – 02 96 77 30 41 – communication@sbaa.fr

La terre, la mer, l'avenir en commun

 [saintbrieuc-armor-agglomeration.fr](https://www.saintbrieuc-armor-agglomeration.fr)

